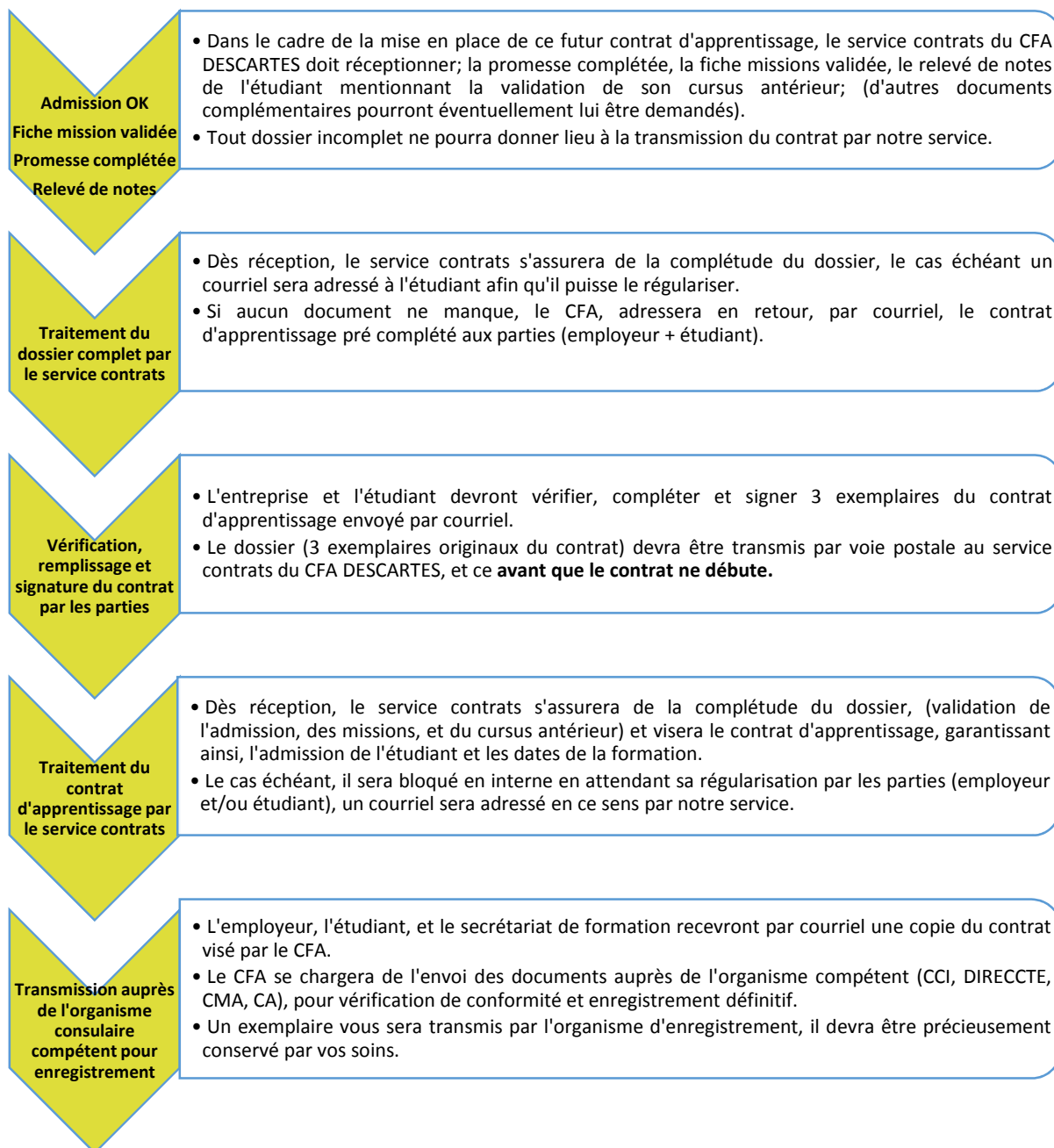


PROCEDURE CONTRAT D'APPRENTISSAGE ENTREPRISE

MEMENTO DE L'EMPLOYEUR :

Vous souhaitez recruter un étudiant en contrat d'apprentissage et formaliser les démarches administratives, voici la procédure à suivre :



LES ENGAGEMENTS DE L'EMPLOYEUR :

Etablir une DPAE auprès de l'URSSAF, faire passer la visite médicale à l'étudiant. Accompagner le jeune tout au long de son cursus en respectant les règles liées à l'apprentissage, en lui confiant des missions adaptées mais également participer au financement de la formation.